

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 34

Artikel: Un souvenir de la Pierre-aux-Fées : suite
Autor: Mussard, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appel pressant aux agriculteurs et aux mécaniciens, pour qu'ils viennent en grand nombre prendre part à la lutte pacifique qui s'ouvrira à Genève, et qui contrastera heureusement avec ces luttes terribles qui désolent actuellement une grande partie de l'Europe. Il n'est pas inutile de rappeler que les inscriptions pour le concours doivent être prises avant le 1^{er} août, et que le commissaire chargé de les recevoir, pour le canton de Vaud, est M. Alfred Constançon, à Yverdon.

Nous empruntons à une lettre de la commission d'organisation quelques renseignements utiles à connaître.

Une somme de 20,000 fr. est dès maintenant consacrée à l'ensemble des prix. Cette somme pourra être augmentée en raison du nombre des animaux et objets exposés, ainsi que des fonds dont la Société pourra disposer dans ce but au moment du concours.

Les frais de *transport* seront supportés par les exposants; *au retour*, les objets exposés seront *transportés gratuitement* par les chemins de fer suisses, sur la présentation d'un certificat (sur papier blanc) délivré par le commissaire cantonal, un autre certificat (sur papier rose) restant en main de l'exposant.

Le grand prix, savoir la médaille d'or d'une valeur de 500 fr. et 200 fr. en espèces, sera décerné au meilleur instrument du genre des sacrificateurs, extirpateurs ou déchaumeurs. Ce prix ne pourra être délivré qu'autant qu'il aura été exposé un instrument qui en sera réellement digne.

Afin de faciliter la vente des animaux et objets qui figurent à cette exposition, la commission locale a organisé un *bureau spécial de vente*, qui fonctionnera pendant toute la durée du concours, dans l'enceinte de l'exposition. Les animaux seront abrités par de bonnes *baraques* en bois, et du fourrage de bonne qualité sera vendu à prix fixe pour l'entretien du bétail.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé qu'il y aurait le 18 août, à Lausanne, un concours cantonal d'étalons, qui servira à constater quels sont les producteurs qui peuvent figurer avantageusement au concours général de Genève et dont la présentation à ce concours devrait être encouragée par un subside.

Les frais qui incombent à la Société d'agriculture de la Suisse romande, pour l'organisation du grand concours de Genève, sont considérables, et le déficit qui pourrait en résulter menace d'être d'autant plus grand que le Conseil fédéral n'a pas cru devoir allouer à cette Société le subside qu'il accorde généralement à des entreprises pareilles; il est donc nécessaire que ceux qui veulent encourager le développement et le progrès de notre agriculture viennent au secours de la Société. Les dons sont reçus dans chaque canton par le commissaire cantonal.

S. G.

Les arbres de liberté, à Aubonne.

Un vieillard d'Aubonne, M. L...., qui avait assisté aux révoltes de 1798, de 1830 et de 1845, racontait, il y a quelques années, l'anecdote suivante, au sujet des arbres de liberté plantés dans sa commune :

« En 1798, des fêtes générales témoignèrent du plaisir que ressentaient les Vaudois d'avoir recoutré leur indépendance. Les arbres les plus hauts qu'on put trouver dans les montagnes et dans les plaines furent arrachés, pour en décorer les places des villes et villages du nouveau canton. Aubonne, comme on le pense bien, ne resta pas en arrière dans l'exécution de ces premiers monuments de la liberté naissante. Placés à proximité du Jura, les habitants s'empressèrent de couper le plus beau sapin de la montagne et de le planter sur la place publique. Dans cette circonstance, Aubonne se signala en faisant confectionner un énorme bonnet rouge en fer blanc, qui fut placé au sommet de l'arbre.

On s'en donna à cœur joie, et pas n'est besoin de dire que les pots d'étain et les batz roulèrent à l'envi. Enfin, on fit bombance telle, que ne pouvant payer entièrement M^e Comte, propriétaire de l'hôtel de la Couronne, on fut forcée de redescendre le bonnet rouge et de le lui laisser en nantisement du solde.

Lors de la révolution de 1830, faite principalement par les habitants de la Côte, Aubonne fut la première à planter son arbre de liberté; on se ressouvint du bonnet rouge, et un corps de citoyens fut député auprès de M^e Comte, qui, quoique fort âgée, n'avait perdu ni la mémoire ni le mémoire, grossi des intérêts de 32 ans, qu'elle présenta à la députation, disant qu'elle était prête à rendre le bonnet rouge moyennant finance. On trouva sans doute alors que le jeu n'en valait pas la chandelle, car le bonnet ne fit point partie cette fois-ci des réjouissances publiques.

Il n'en fut pas de même à la révolution de février 1845; la bonne M^e Comte n'était plus de ce monde, et son fils, possesseur de l'hôtel, d'opinions sans doute plus libérales, n'hésita pas à faire un sacrifice à la patrie, et le bonnet rouge fut réintégré dans tous ses droits, avec les honneurs qui lui étaient dûs, et chacun comme moi l'a pu voir figurant à la place qu'il avait occupée 47 ans auparavant. »

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

IX.

— Mais comment vous initier à ce phénomène, fit Marceline inquiète; comment reproduire par des mots ce qu'une intuition merveilleuse me faisait sentir ou comprendre?

— Racontez tout simplement, répondis-je à ma jeune amie que les difficultés arrêtaient trop souvent à mon gré. Je sais qu'il est quelquefois impossible de reproduire exactement certains songes.

— Ah! madame, je n'ai pas rêvé! s'écria la jeune fille émue, j'ai vu!

— Pauvre Mario, reprit-elle après s'être recueillie quelques secondes, comme son front bronzé se rida vite sous le poids du chagrin! Comme il fut triste le jour où il devint père d'un fils esclave comme lui!

Plus de joyeuse humeur, plus de sourires; une mélancolie habituelle était peinte sur ses traits. Il ne pouvait regarder la tête brune de son enfant sans que des larmes amères lui montassent du cœur aux yeux.

Georges, tout occupé d'un amour naissant pour une belle Yankée riche à millions, ne prit pas garde à ce changement; ses rapports avec Mario étaient toujours les mêmes; il se félicita au contraire d'avoir contraint son esclave à être heureux malgré lui.

De l'amour au mariage la distance est courte quand la question d'intérêt n'élève aucune barrière.

Georges, véritablement épris de la belle Américaine, se crut aimé d'elle, et la demanda solennellement à son père.

Le riche planteur fut accepté, et, quelques semaines plus tard, la jeune femme, qui professait un souverain mépris pour la race africaine, fit une entrée triomphale dans la maison de Georges.

L'ascendant qu'elle exerçait sur son mari prit des proportions telles qu'en moins de six mois elle fit destituer les deux hommes qui dirigeaient les travaux de la plantation et les remplaça par des intrigants cupides qui surent flatter sa haine pour la race noire.

Cependant il est juste de dire que ses tentatives contre Mario, sa mère et sa femme n'eurent aucun succès.

Un jour, chacun apprit avec effroi que le maître allait conduire sa jeune épouse en Europe, où il resterait peut-être quelques années.

Aussitôt une vingtaine d'esclaves, que leur genre de travail et les libéralités de Georges avaient mis en état de se racheter, se présentèrent devant lui et le supplièrent de vouloir bien les affranchir.

Cette manifestation assombrit le visage du planteur, que sa femme indisposait jurement contre les noirs et les hommes de sang mêlé.

Au surplus, c'étaient les esclaves les plus forts, les plus adroits, les plus intelligents de l'habitation qui demandaient à être émancipés, et Georges ne voulait à aucun prix leur en laisser même l'espérance.

Ce fut donc avec une certaine hauteur qu'il leur répondit que, ni maintenant, ni plus tard, il ne se dessaisirait d'aucun d'eux ; et pour leur montrer le peu de cas qu'il faisait des sommes qu'ils avaient lentement amassées dans l'espoir d'obtenir leur liberté, il alluma son cigare avec des billets de banque qui représentaient la même valeur.

Puis, quelques jours plus tard, il partit en donnant à Mario un poste de confiance, et en emmenant Janie, dont les soins journaliers lui étaient indispensables, bien qu'il sut que sa nourrice deviendrait libre le jour où elle mettrait le pied sur le continent européen.

Cette séparation fut encore un déchirement pour le métis qui craignait que le voyage ne fût nuisible à la santé de sa mère.

Peut-être comprenait-il qu'il ne devait pas la revoir.

La traversée fut heureuse, et madame Lesbury, éblouie par les merveilles des grandes capitales de l'Europe, fascinée par les hommages qu'on y rendait à sa beauté, mit à profit l'influence qu'elle exerçait sur Georges, afin d'y prolonger son séjour au delà du terme qu'il avait fixé.

Pendant que la belle Américaine s'enivrait d'encens, les hommes à qui le maître avait refusé leur émancipation semaient des ferment de révolte parmi les esclaves que l'intendant et le commandeur malmenaient toujours davantage depuis le départ de Georges.

Mario, à qui de tels symptômes ne pouvaient échapper, s'effrayant pour la fortune de son maître, essaya de conjurer la foudre qui menaçait l'habitation, mais ses efforts n'eurent d'autre effet que de le signaler comme traître à la haine de sa race.

Voyant l'esprit de révolte se répandre dans tous les rangs, l'intendant et le commandeur, qui profitaient de l'absence du maître pour s'enrichir à ses dépens, au lieu de l'avertir de ce qui se passait dans la plantation, redoublèrent de sévérité, de cruauté même, envers tous les esclaves, et précipitèrent la catastrophe que Mario voulait éviter.

Une nuit, après la rentrée des récoltes, un immense incendie, éclatant tout à coup, vomit vers le ciel des centaines de gerbes embrasées qui éclairèrent le pays à plus de dix lieues à la ronde.

Le lendemain, il ne restait de l'habitation de Georges que des monteaux de débris fumants et quelques corps carbonisés sur lesquels la trace de plusieurs coups de couteau s'était effacée.

L'intendant, le commandeur, Mario, sa femme et son enfant avaient été assassinés avant que tous les biens de Georges ne devinssent la proie des flammes.

Ce fut à Venise, au milieu d'une fête, que le créole apprit sa ruine. Sa femme, qui n'avait rien perdu de sa fortune personnelle, puisque sa dot était restée hypothiquée sur les plantations

de son père ; sa femme, loin de le consoler, lui fit d'amer reproches, puis, à la suite d'une scène violente, le quitta brusquement et revint en Amérique demander aux tribunaux sa séparation de biens.

(*La fin prochainement.*)

Un paysan quelque peu lettré essayait d'expliquer à un autre paysan qui ne l'était pas du tout, comment le télégraphe électrique donnait en quelques minutes des dépêches de Vienne et de Berlin à Paris.

— J'y comprends rien du tout, disait celui-ci ; tes piles, tes fils, tes mécaniques, tout ça c'est des attrape-nigauds.

— Eh bien ! reprend l'autre, à bout de démonstrations, figure-toi comme qui dirait un grand chien, si long, si long, que ses pattes de derrière seraient à Vienne, tandis que celles de devant seraient à Paris.

— Es-tu bête ! Est-ce qu'il y a des chiens comme ça ?

— Non, je dis : supposons.

— Ah ! bon !

— Eh bien ! tu lui marches sur la queue, qui est à Vienne, et il aboie à Paris ; voilà ce que c'est que le télégraphe électrique.

(*Nouvelles.*)

Un Monsieur se présente dans le cabinet d'un juge au tribunal de commerce de *** :

— Que désirez-vous ? lui demande le magistrat.

— Je viens relativement à ma faillite qui...

— Vous avez fait faillite ? répond le juge d'un ton brusque.

— Oui, Monsieur, de quinze cent mille francs.

— Ah ! très bien, *donnez-vous la peine de vous asseoir.*

Définition de l'amour par un philosophe allemand, disciple de Hegel.

L'amour, c'est l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'être infini, réunie à la cupidité et à la carnité entre le moi et le toi, car *le moi et le toi, c'est le lui.*

Un enfant mendiait sur la place de la Cité, encombrée de monde, pendant le concert des fanfares. Il avise un vieux monsieur, à qui il demande l'aumône :

— Attends, lui répond le passant, lorsque je reviendrai je te donnerai quelque chose.

— Oh ! Monsieur, répond le gamin, vous seriez étonné si vous saviez combien j'ai perdu d'argent en faisant crédit de cette manière.

On raconte qu'un général prussien disait à un colonel, pendant la bataille de Sadowa : « Colonel, emparez-vous de ce poste périlleux, faites-vous y tuer avec tous vos hommes, et venez ensuite prendre de nouveaux ordres. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.